

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 14 décembre 2020, à 19 h 30, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Benoit Pepin et M. Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Guillaume Desnoyers est absent.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Monsieur le maire, Yvan Pinsonneault, présente les points saillants du projet de prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2021.

**RÉSOLUTION 12-281-20
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus prévus pour l'année 2021 sont les suivants :

Revenus de taxes foncières	3 381 907.00 \$
Compensation services municipaux	1 236 711.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	48 798.00 \$
Services rendus	132 480.00 \$
Autres revenus	312 558.00 \$
Revenus de transferts	<u>163 937.00 \$</u>
Total des revenus	5 276 391.00 \$

Les dépenses prévues pour l'année 2021 sont les suivantes :

Administration générale	728 028.00 \$
Sécurité publique	628 747.00 \$
Transport	752 040.00 \$
Hygiène du milieu	1 268 709.00 \$
Santé et Bien-être	9 000.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	291 532.00 \$
Loisirs et culture	522 516.00 \$
Frais de financement	<u>314 751.00 \$</u>
Total des dépenses de fonctionnement	4 515 323.00 \$

Conciliation à des fins budgétaires

Remboursement de la dette à long terme	426 726.00 \$
Affectation aux activités d'investissements	400 000.00 \$
Affectation du surplus accumulé affecté	(145 000) \$
Affectation à des fonds réservés	<u>79 342 \$</u>

Total des affectations **761 068 \$**

Total des dépenses et affectations **5 276 391.00 \$**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**Les dépenses d'investissement prévues pour l'année 2021**

Transport	2 850 000.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	350 000.00 \$
Loisirs et culture	<u>1 225 000.00 \$</u>

Total des dépenses d'immobilisations **4 425 000.00 \$**

Les revenus prévus pour l'année 2021

Subventions	<u>2 075 000.00 \$</u>
-------------	------------------------

Total des revenus **2 075 000.00 \$**

Financement / Affectations

Financement à long terme des activités d'investissement	425 000.00 \$
Affectation des activités financières	400 000.00 \$
Affectation du surplus accumulé	1 250 000.00 \$
Affectation des fonds de carrières et sablières	200 000.00 \$
Affectation des fonds de parcs et terrains de jeux	<u>75 000.00 \$</u>

Total du financement / Affectations **2 350 000.00 \$**

Total des revenus et financement / Affectations **4 425 000.00 \$**

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-282-20
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 de la Municipalité d'Ange-Gardien :

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2021	MONTANTS
Amélioration chemins municipaux	200 000.00 \$
Réfection du rang Saint-Georges	2 650 000.00 \$
Harmonisation de l'affichage/image des parcs	10 000.00 \$
Amélioration des parcs et espaces verts	65 000.00 \$
Construction patinoire multisports couverte	1 150 000.00 \$
Acquisition d'immeubles/réserves foncières	350 000.00 \$
SOUS-TOTAL	4 425 000.00 \$

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2022-2023	MONTANTS
Amélioration chemins municipaux	1 500 000.00 \$
Aménagement des parcs et espaces verts	200 000.00 \$
SOUS-TOTAL	1 700 000.00 \$
TOTAL INVESTISSEMENT TRIENNAL	6 125 000.00 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 12-283-20
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire